



Harmonisation de l'IPM en abattoir de ruminants

Éléments de contexte :

La formation sur l'harmonisation des pratiques de l'inspection *post mortem* doit permettre aux participants d'actualiser leurs connaissances, de prendre en compte les dangers autres que ceux révélés par les lésions macroscopiques, tels que les contaminations de surface, et ceux pouvant être suspectés lors de l'examen des informations sur la chaîne alimentaire (ICA).

Objectifs :

Être capable de réaliser les techniques d'IPM, de reconnaître les lésions dangereuses pour la santé publique et d'appliquer la consigne...

Public concerné :

Préposés sanitaires, Techniciens, IAE. Priorité aux préposés en abattoir de RUMINANTS inscrits au stage d'adaptation

Contenu proposé :

Abattoirs de ruminants :

- Le métier de l'inspecteur en abattoir.
- Les rappels réglementaires et d'anatomopathologie.
- Les sanctions de l'inspection et la conduite à tenir.
- Un module dédié à la recherche et à la gestion des lésions tuberculeuses.
- Travaux pratiques en salle et en abattoir.

Intervenants :

Agents spécialisés des services déconcentrés, enseignants, et formateurs internes de l'infoma

Dates :

Du 10 au 14 octobre 2022

Date limite d'inscription :

12 septembre 2022

Durée :

4 jours

Lieu :

Nantes (44)

Nbre de participants maximum :

20

Responsable pédagogique :

Adel BEN YOUSSEF

Responsable administratif :

Sylvie RANNEAUD

Information :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr

formco.infoma@agriculture.gouv.fr

484 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA, du MTE, de leurs opérateurs et pour les agents des autres ministères

NINALS0004 – Session 2022-0001

Frais d'inscription :

Code RenoIRH formation :

Informations complémentaires

Un module spécifique est dédié à la méthodologie de la recherche de la tuberculose bovine sur chaîne et sur la conduite à tenir en application des instructions ministérielles.